

COMMISSION du SOUS DISTRICT SANTERRE

Réunion du 26 octobre 2021 à Licourt

Présents: Roland Grain et Jean René Elophe
Excusé: Pascal Lefebvre

Etude des réserves

- 1ère affaire litigieuse: *Roye Damery (2) / Saily Saillisel (2) du 03/10/2021 en Challenge Fromentin:*

Réserves déposées par la capitaine de l'US Saily Saillisel (2) sur la qualification et/ou la participation des joueurs de Roye Damery (2) susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club, qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserves confirmées le 4 octobre 2021.

Après vérification, il s'avère qu'aucun joueur de Roye Damery n'a participé au dernier match de l'équipe supérieure du club le 26 septembre: Estrées Mons / Roye Damery (1).

La commission homologue le résultat tel qu'acquis sur le terrain :

Roye Damery (2) 2 / Saily Saillisel (2) 0

- 2ème affaire litigieuse: *Monchy Lagache (2) / Albert Usoaas (4) du 03/10/2021 en Challenge Fromentin:*

Réserves déposées par la capitaine de Monchy Lagache (2) sur la qualification et/ou la participation des joueurs de l'Usoaas Albert (4) susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club, qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserves confirmées le 4 octobre 2021.

Après vérification, il s'avère que 6 joueurs de l'Usoaas Albert (4) ont participé au dernier match d'une équipe supérieure du club le 26 septembre: Péronne (2) / Albert Usoaas (3).

La commission donne match perdu à l'Usoaas Albert (4) pour en reporter le bénéfice à l'Us Monchy Lagache (2) sur le score de 3 à 0 .
Monchy Lagache (2) 3 / Albert Usoaas (4) 0

La commission homologue les autres résultats du 1er tour du Challenge Michel Fromentin qui n'ont donné lieu à aucune contestation.

CHALLENGE FROMENTIN SENIORS
Résultats du 1er tour du 3 octobre 2021

ROYE DAMERY (2) 2 / 0 SAILLY SAILLISEL (2)
MONCHY LAGACHE (2) 3 / 0 ALBERT USOAAS (4)
VOYENNES (2) 1 / 8 MOISLAINS (1)
ROISEL (2) 3 / 2 MARCHELEPOT (2)
HEUDICOURT (1) **forfait** / RETHONVILLERS (1)
MOISLAINS (2) **forfait** / DAVENESCOURT (2)
RETHONVILLERS (2) 1 / 3 LICOURT (2)
ESTREES MONS (2) 2 / 1 ESMERY HALLON (2)
HANGEST EN SANTERRE (2) 0 / 0 BRAY SUR SOMME (1)

Tab 5/4

MOREUIL (3) 9 / 3 DOMPIERRE (2)
DOMART SUR LA LUCE (1) 2 / 0 PLESSIER (2)
CARTIGNY (2) 0 / 11 MAUREPAS COMBLES (1)
DOMPIERRE (1) 1 / 2 HOMBLEUX (1)
MARCELCAVE (2) 4 / 2 ENGLEBELMER (2)
ROSIERES (3) / **forfait** ENGLEBELMER (3)
STE EMILIE EPEHY (2) 2 / 1 CERISY (2)

EXEMPTS:

ESMERY HALLON (1)
LICOURT (1)
VOYENNES (1)

Moislains (2), Heudicourt (1) et Englebelmer (3) forfaits au 1er tour du Challenge Fromentin ne descendront pas en Challenge Guéant

Tirage au sort du 2ème tour du Challenge Fromentin et du 1er tour du Challenge Guéant

CHALLENGE FROMENTIN SENIORS

2ème tour

Dimanche 14 novembre 2021 à 14h30

VOYENNES (1) / ROISEL (2)
RETHONVILLERS 1 / DAVENESCOURT (2)
HOMBLEUX (1) / MOREUIL (3)
DOMART SUR LA LUCE (1) / MARCELCAVE (2)
ROYE DAMERY (2) / MONCHY (2)
LICOURT (1) / ESTREES MONS (2)
MOISLAINS (1) / STE EMILIE EPEHY (2)
MAUREPAS COMBLES (1) / HANGEST EN SANTERRE (2)
ROSIERES (3) / LICOURT (2)

EXEMPT: ESMERY HALLON (1)

Les équipes battues descendront en Challenge Guéant

1 arbitre par rencontre, frais d'arbitrage à la charge du club recevant.

Sauf erreurs ou omissions

Utilisation obligatoire de la FMI

En cas d'impossibilité d'utilisation de la FMI, il est demandé au club recevant d'envoyer la feuille de match par mail au District (wleclercq@somme.fff.fr)

-PARTICIPATION EN EQUIPE INFERIEURE.

1. Un club ne peut présenter en équipe inférieure:

- a) Plus de deux joueurs ayant participé au dernier match de championnat en équipe supérieure.**
- b) Aucun joueur ayant participé au dernier match de championnat en équipe supérieure lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24h**
- c) En outre, ne peuvent participer les joueurs étant entrés en jeu lors de l'avant-dernière ou la dernière rencontre avec des équipes supérieures disputant les matchs retour d'un championnat national, régional ou départemental.**

2. L'équipe aura match perdu, si des réserves de participation ou une réclamation ont été régulièrement déposées selon les dispositions des Règlements Généraux de la FFF et Règlements Particuliers de la Ligue.

CHALLENGE GUEANT SENIORS

1er tour
dimanche 14 novembre 2021 à 14h30

VOYENNES (2) / CERISY (2) à 12h
CARTIGNY (2) / DOMPIERRE (1)
MARCHELEPOT (2) / RETHONVILLERS (2)
ALBERT USOAAS (4) / ESMERY HALLON (2)
BRAY SUR SOMME (1) / PLESSIER (2)
ENGLEBELMER (2) / SAILLY SAILLISEL (2)

l'arbitre par rencontre, frais d'arbitrage à la charge du club recevant.

Sauf erreurs ou omissions

Utilisation obligatoire de la FMI

En cas d'impossibilité d'utilisation de la FMI, il est demandé au club recevant d'envoyer la feuille de match par mail au District (wleclercq@somme.fff.fr)

-PARTICIPATION EN EQUIPE INFERIEURE.

1. Un club ne peut présenter en équipe inférieure:

- a) Plus de deux joueurs ayant participé au dernier match de championnat en équipe supérieure.
- b) Aucun joueur ayant participé au dernier match de championnat en équipe supérieure lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24h
- c) En outre, ne peuvent participer les joueurs étant entrés en jeu lors de l'avant-dernière ou la dernière rencontre avec des équipes supérieures disputant les matchs retour d'un championnat national, régional ou départemental.

2. L'équipe aura match perdu, si des réserves de participation ou une réclamation ont été régulièrement déposées selon les dispositions des Règlements Généraux de la FFF et Règlements Particuliers de la Ligue.

Les Réserves ou Réclamations doivent être envoyées en courrier recommandé ou par Courrier Electronique ou par fax, avec entête du club et accusé de réception, au District Somme Football (BP. 90429 – 80004 Amiens Cedex 1 / secretariat@somme.fff.fr / 03 22 89 66 40), avec copie à Jean René Elophe: jean-rene.elophe@laposte.net

Le prochain tour du Challenge Fromentin et du Challenge Guéant est prévu le dimanche 28 novembre 2021 à 14h30.

Le secrétaire : Jean René Elophe.